REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 07 juillet 2026 - 19h – salle du Conseil municipal
Convocation du 30 juin 2026
Procès-Verbal

Présent(e)s : Pascal GIRIN, Célia TRUCHE, Clément MELLET, Isabelle SORNIN, Adrien BEROUD, Sandra GUISARD, Céline ETIENNE, Béatrice DESGRANGES, Manon MERVILLE, Marc LONGIN, Paula CARVALHO et Denis JOMARD, Julien DESBAT (arrivé à 19h30)

Excusés/Absents : David CHARMILLON, Arnaud RIVOIRE

Désignation du secrétaire de séance : M. Clément MELLET est désigné secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 05 juin 2026.
Le compte-rendu sera publié.

DELIBERATIONS :

-Accord pour le renouvellement de la convention pluriannuelle avec VHB, comprenant notamment une subvention annuelle de 9794.30 €. Cette somme provient des attributions de compensation de la COR.

Délibération acceptée à l'unanimité des voix.

-Accord d'intention d'engager une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le délai pour le lancement d'un PLU intercommunal étant à long terme.

Délibération acceptée à l'unanimité des voix.

-Lancement d'une convention de prestation de service avec la COR pour un projet de « revitalisation rurale » autour de l'école et du complexe de la cure/rue du commerce.

Délibération acceptée à l'unanimité des voix.

-Modification des taux pour les indemnités des élus afin d'être en adéquation avec la loi (21.38 % de l'indice brut terminal au lieu de 21.40 %).

Délibération acceptée à l'unanimité des voix.

-Projet de lotissement avec création de lots en vente au Plat Marsan. La commune ayant un emplacement réservé au PLU, proposera au propriétaire de créer 2/3 voies de garages pour se croiser notamment sur le bas.

DESIGNATIONS

- Référents forêt : Julien DESBAT et Denis JOMARD
- Référent Géoparc Beaujolais : Adrien BEROUD

PCS : Plan Communal de Sauvegarde :

-Réactualisation du plan communal de sauvegarde avec la mise à jour des partenaires possibles en cas de besoin (logements, entreprises...).

-Désignation des représentants des différentes cellules nécessaires au fonctionnement du PCS.

Contact avec le département/ le SDMIS/ la gendarmerie : Pascal GIRIN.

1ère cellule : Célia TRUCHE, Clément MELLET, Nathalie MOISSONNIER, Vanessa ZAGARI.

2ème cellule : Isabelle SORNIN, Adrien BEROUD, Denis JOMARD, Paula CARVALHO, Jérôme BRANCHE, Florentin MARQUET.

3eme cellule : Célia TRUCHE, Manon MERVILLE, Sandra GUISARD, Adrien BEROUD, Céline ETIENNE, Béatrice DESGRANGES, 3 salariés école.

COMMISSION DECHETS DE LA COR :

La COR nous sollicite pour pointer les besoins concernant les bacs d'ordures ménagères et de tri.

-Le Goutel : besoin d'un bac de tri supplémentaire/modifier l'agencement

-Rue Centrale/Grande Rue : remise en place des bacs à la fin des travaux ; la réflexion est en cours.

POINT BOULANGERIE

Les projets évoqués au conseil précédant resteront sans suite. Les recherches et les annonces sur différentes plateformes sont donc relancées.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

- **Commission école**

  Départ d'Hélène MONNET et de Gaëlle AULAS à la fin de l'année scolaire. Elles seront remplacées pour la rentrée 2026-2027.

  91 enfants sont inscrits pour la rentrée scolaire.

- **Commission communication**

  Publication du BIM (bulletin municipal de Grandris) début Juillet.

- **Commission association**

  Le prochain forum des associations aura lieu le 5 septembre à la salle des fêtes de Claveisolles de 8h à 13h.

  Bonne dynamique de projets associatifs pour 2027.

- **Commission ambroisie**

  Plusieurs signalements d'ambroisie par les agents municipaux. Ne pas hésiter à contacter la mairie pour des signalements.

- **Commission voirie/bâtiments**

  Inspection des chemins communaux, des dégâts ont été constatés.

  Le gravillonnage par la COR aura lieu courant juillet.

  Fin prochaine des travaux de l'appartement au-dessus du Vival. Revalorisation du loyer à environ 590€ pour une mise en location courant août.

DROIT DE PREEMPTION (DIA)

- Maison de Mme GIRAUD (le Goutel)

- Maison de M. BOUHANA (Grande Rue)

  La commune ne préempte pas.

QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- Restaurant La Maison :
  La gérante demande à acheter le fonds de commerce et la Licence IV. Le conseil municipal s'oppose à la vente de la Licence IV et a fait une contre-proposition comprenant le fonds de commerce et le matériel.
- Le préfet sera sur la commune le mercredi 12 août.
- Denis JOMARD nous signale une cheminée menaçant de tomber au 42 place de la mairie
- La municipalité prend la décision de reporter le feu d'artifice du 13 juillet. Le risque d'incendie étant trop élevé.

- Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 01 septembre à 20h à la salle du conseil.

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 07 juillet 2026 à 21h05.

Le secrétaire :

MAIRIE DE GRANDRIS (RHÔNE)